



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

**Mémoire sur la trajectoire de services destinés aux enfants
vulnérables et à leurs familles**

Denis Leclerc, ps. éd., président

23 avril 2020

INTRODUCTION



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

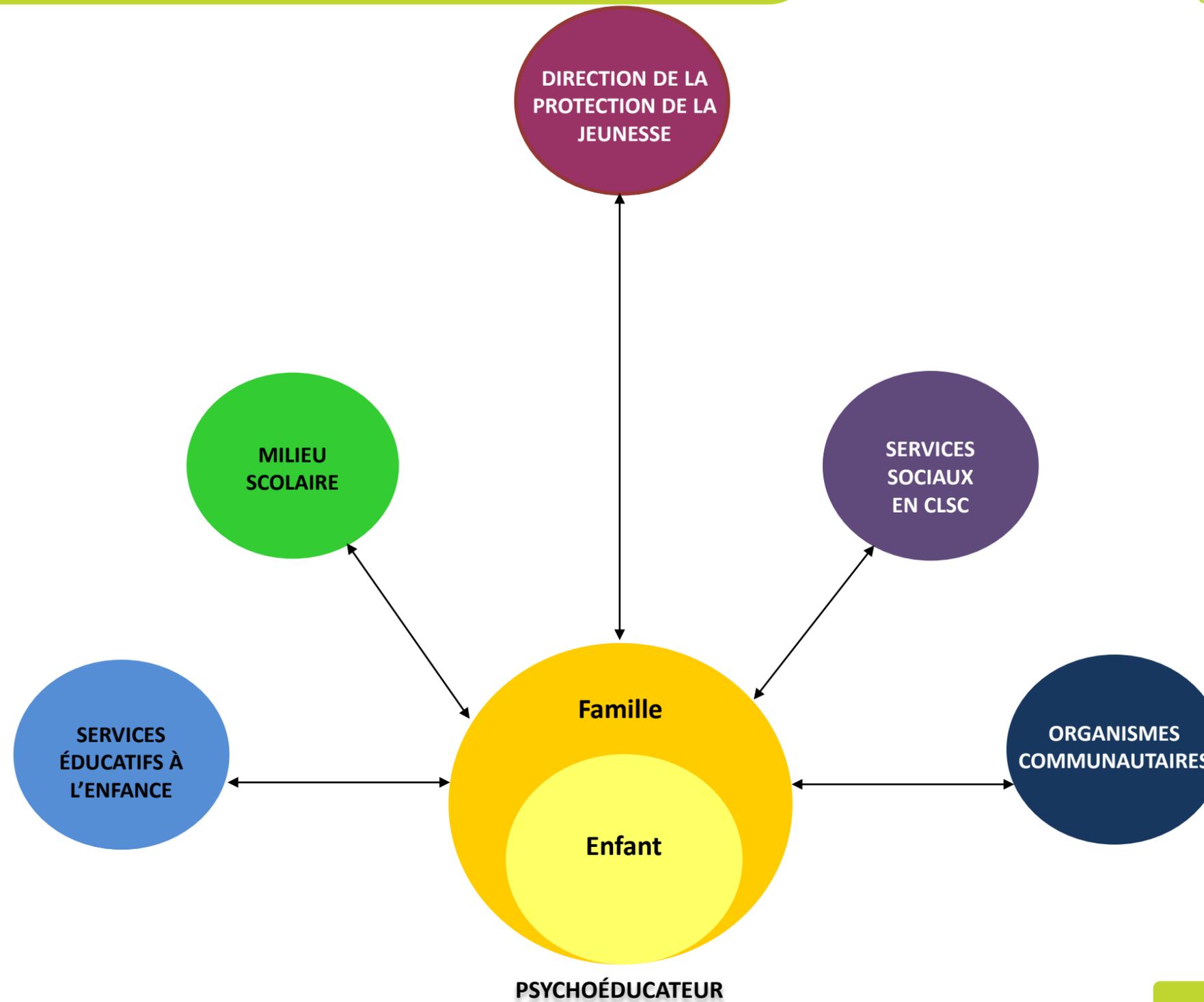
- Perspective psychoéducative appliquée à l'analyse de la problématique:
 - Psychoéducateurs présents dans la plupart des milieux offrant des services destinés aux enfants vulnérables et à leur famille
 - Focalise à la fois sur les forces et les vulnérabilités des personnes impliquées, celles de leur environnement, ainsi que l'interaction entre les personnes et leur environnement.
 - Vision systémique
- Objectif des recommandations du mémoire:
 - Meilleure complémentarité et fluidité des services offerts par les réseaux impliqués afin que les jeunes et les familles vulnérables puissent être mieux soutenus, et ultimement outillés, pour surmonter leurs difficultés, tant en amont qu'en aval d'un signalement à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Parties prenantes considérées



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence



Constat général



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

Afin de favoriser une trajectoire de services plus fluide et dans une perspective systémique, il importe que les réseaux impliqués puissent mieux connaître les rôles et responsabilités de chacun.



Forces et défis dans les SGÉE

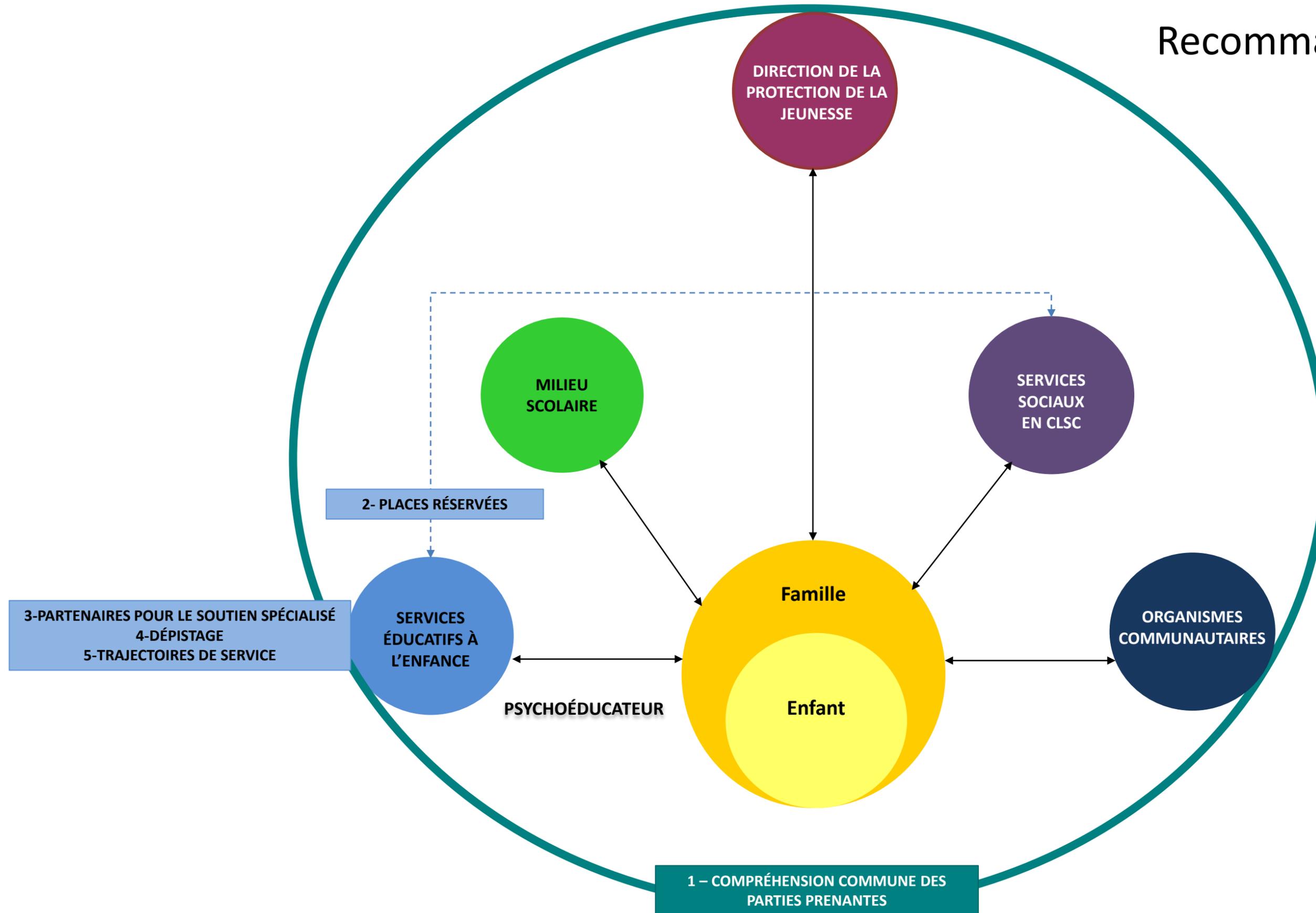


ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- Impact positif de la fréquentation d'un SGÉE sur le développement de l'enfant
- Collaborations existantes entre les SGÉE et le réseau de la santé et des services sociaux
- Formation générale des intervenants qui ne permet pas toujours de composer avec des enfants vivant des problématiques complexes et d'agir en prévention
- Proximité des SGÉE avec les familles pour agir en prévention, et tôt
- Il n'y a pas, présentement, de processus systématique et généralisé au Québec, en termes d'étapes, d'outils et de mandats, attribués aux différents professionnels de la petite enfance

Recommandations - SGÉE



Forces et défi du milieu scolaire

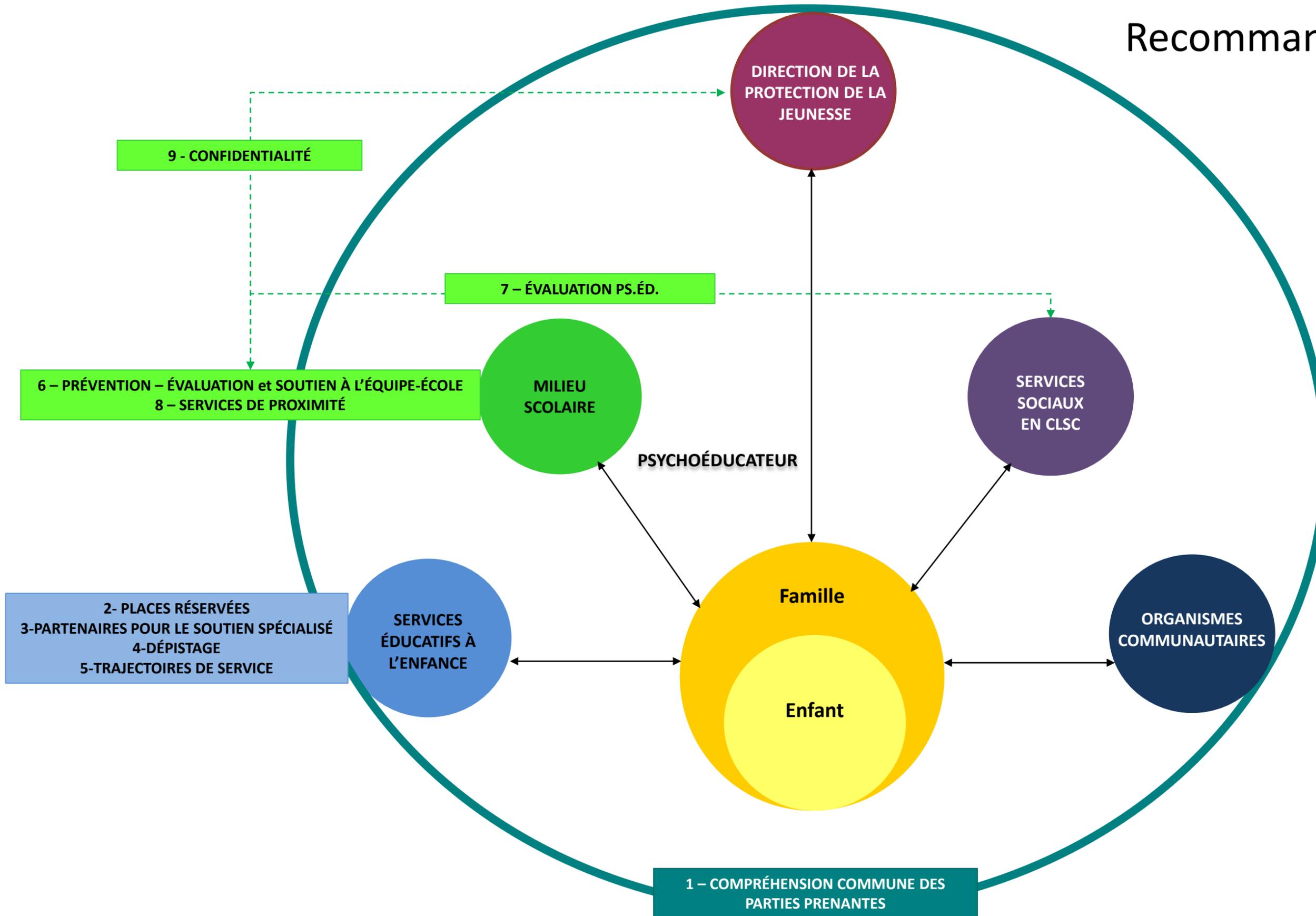


ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- Psychoéducateurs:
 - Présents auprès de tous les enfants du Québec, particulièrement ceux rencontrant des difficultés d'adaptation
 - En soutien également auprès des équipes-écoles
 - Approche systémique
 - Rigueur, jugement clinique
 - Code de déontologie et confidentialité
- Ententes de collaboration entre le milieu scolaire et les CLSC (PSI)
- Mandats circonscrits entre le milieu scolaire et les CLSC ne permettent pas de donner l'ensemble des services requis par un seul intervenant
- Difficulté d'harmoniser les critères pour l'obtention d'un service et faciliter la fluidité des services en prévention d'une aggravation de la situation (ex.: santé mentale)

Recommandations - Scolaire



Forces et défis des organismes communautaires

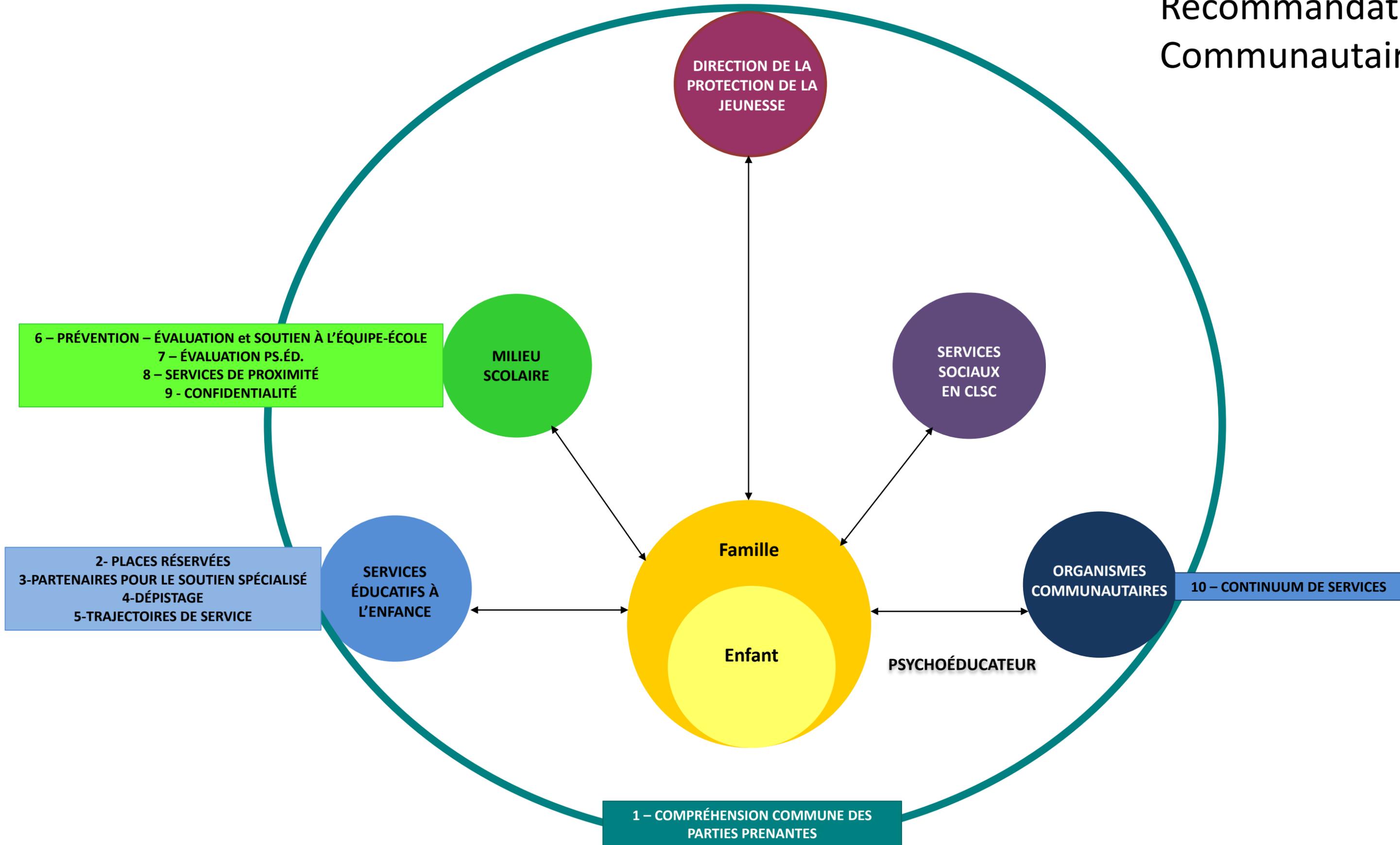


ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- Filet social pour assurer une continuité des services, dans une population donnée
- Liens avec toutes les parties prenantes de cette population
- Intervention volontaire auprès des jeunes et familles
- Proches et rassembleurs

Recommandation - Communautaire



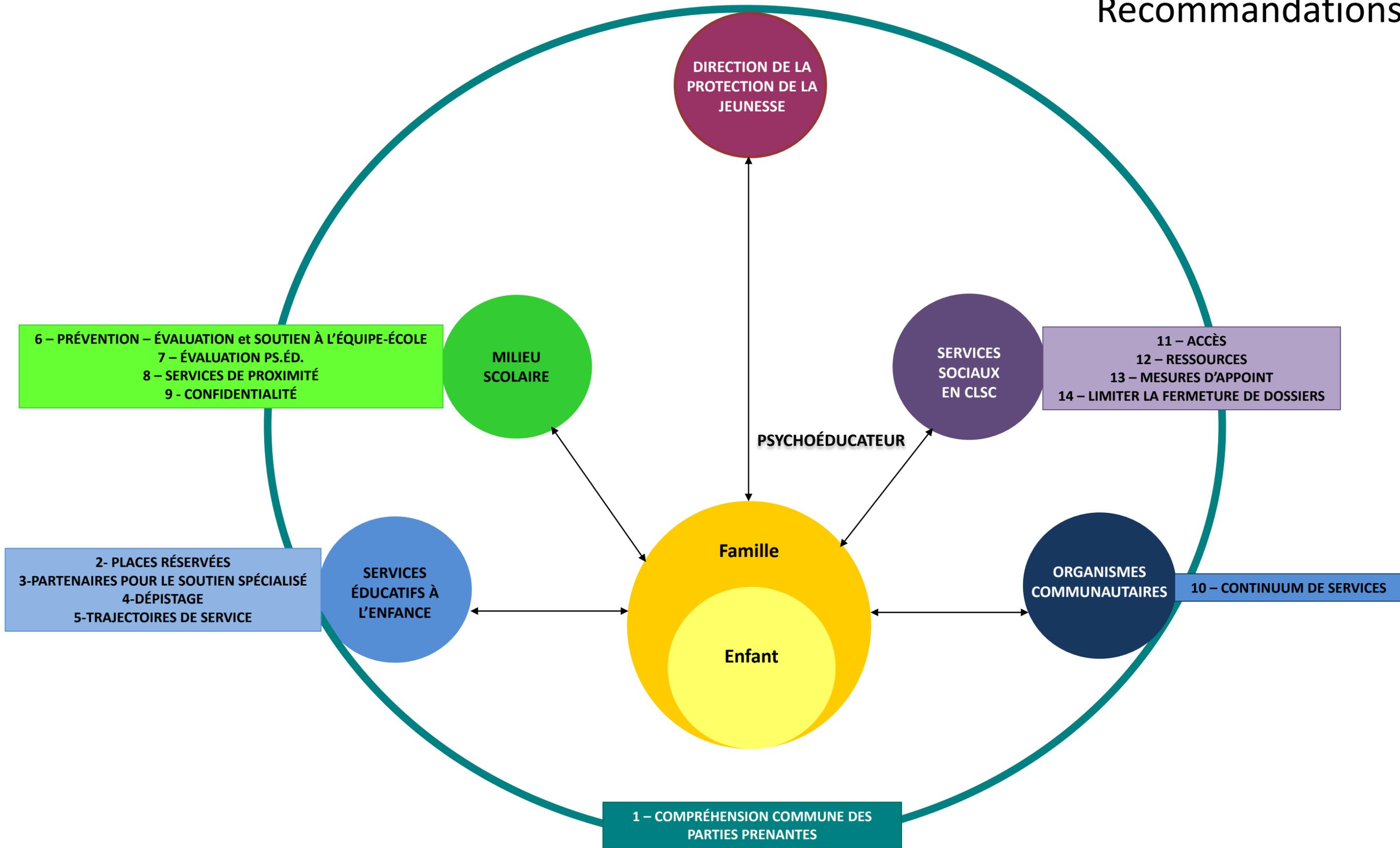
Forces et défi des CLSC



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- Répond aux besoins des enfants et des parents
- Accès aux services parfois difficile:
 - Bon service (nature du service)
 - Bon moment (délai)
 - Bonne personne (intervenant)
 - Bon endroit (lieu de prestation de service)
- Arrimage avec la DPJ
 - Enjeu de non-volontariat



DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

MILIEU SCOLAIRE

SERVICES SOCIAUX EN CLSC

SERVICES ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Famille
Enfant

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

1 – COMPRÉHENSION COMMUNE DES PARTIES PRENANTES

6 – PRÉVENTION – ÉVALUATION et SOUTIEN À L'ÉQUIPE-ÉCOLE
7 – ÉVALUATION PS.ÉD.
8 – SERVICES DE PROXIMITÉ
9 - CONFIDENTIALITÉ

2- PLACES RÉSERVÉES
3-PARTENAIRES POUR LE SOUTIEN SPÉCIALISÉ
4-DÉPISTAGE
5-TRAJECTOIRES DE SERVICE

11 – ACCÈS
12 – RESSOURCES
13 – MESURES D'APPOINT
14 – LIMITER LA FERMETURE DE DOSSIERS

10 – CONTINUUM DE SERVICES

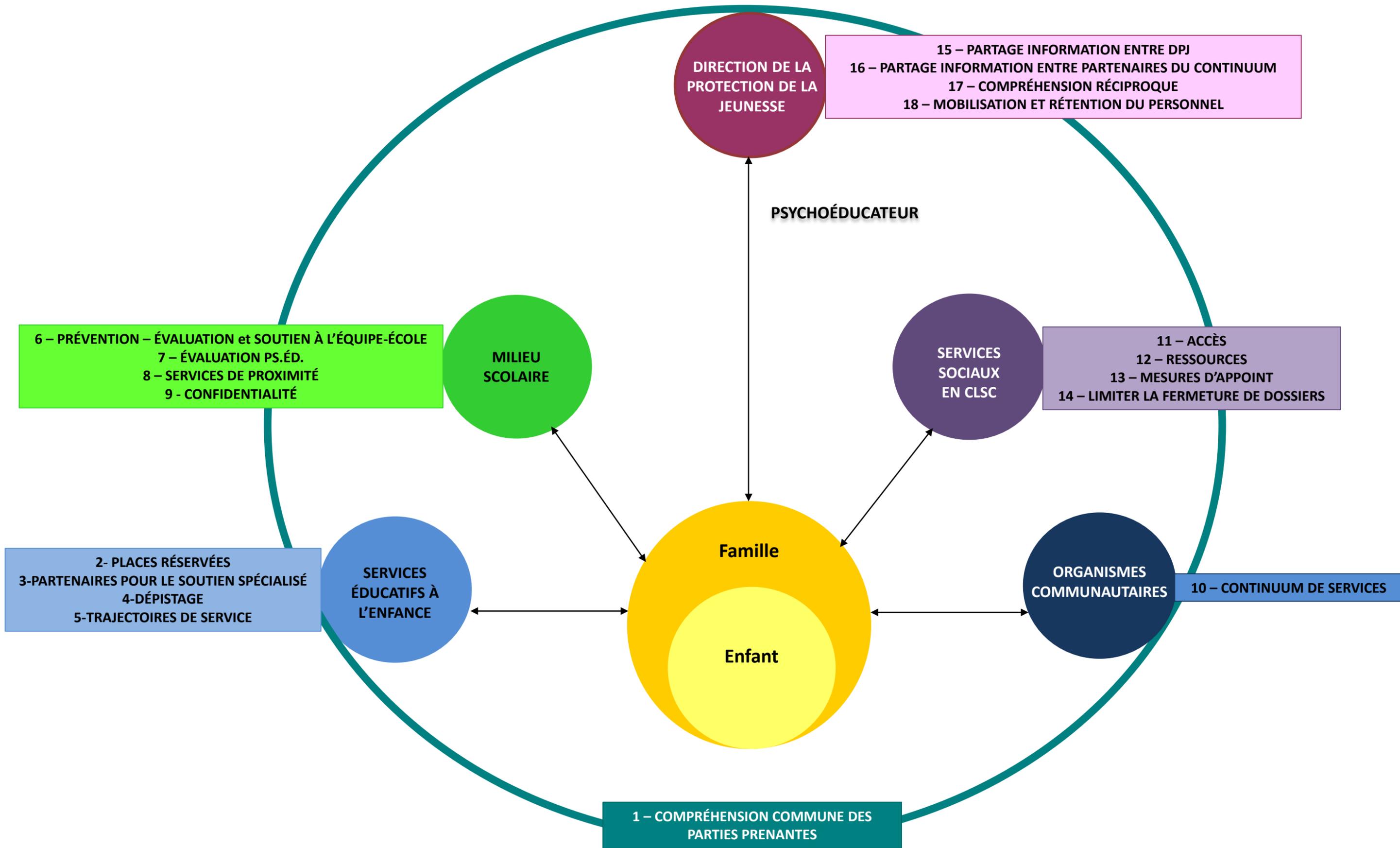
Forces et défis pour les DPJ



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- Mesure d'exception
- Importance de distinguer « besoin de service » et « besoin de protection »
- Nécessité d'assurer la confidentialité
 - Complexité de la collaboration avec partenaires et autres régions
- Nécessité d'avoir un portrait complet de la situation
 - Reconnaissance de l'envergure de la tâche
- Enjeu de disponibilité au sein des DPJ:
 - Temps
 - Ressources (nombre, nature et mobilité)
 - Volontariat vs Tribunal



Conclusion



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

- L'importance d'agir de façon concertée en amont des problématiques de négligence;
- La création de trajectoires de services plus fluides et complémentaires entre les réseaux;
- Une reconnaissance de la différence entre le besoin de service et le besoin de protection;
- Une meilleure communication entre les réseaux;
- Une utilisation optimisée des mécanismes d'encadrement existants;
- Le soutien aux intervenants pour développer leurs compétences;
- La nécessité d'amener le service à la clientèle, et non la clientèle au service;
- La reconnaissance et le partage d'informations quant aux évaluations et interventions effectuées auprès de la clientèle vulnérable;
- Des conditions qui favorisent une pratique professionnelle de qualité.